

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget est un acte politique fort de la vie locale. Il détermine les moyens financiers dont dispose une commune au cours d'un exercice. Il permet à la majorité municipale de mettre en œuvre le programme d'actions qu'elle a établi.

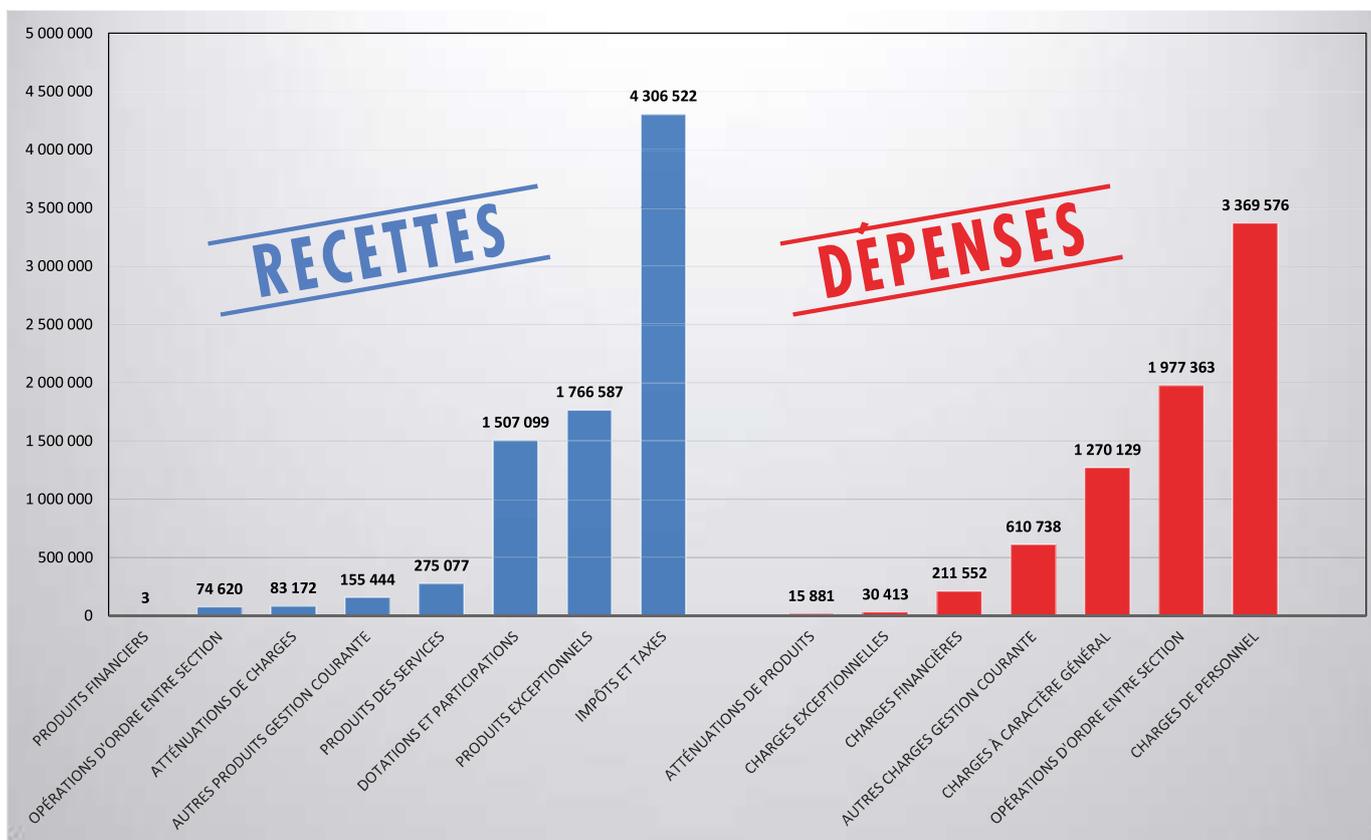
Le budget 2017 s'inscrit dans une conjoncture particulière avec la poursuite des baisses de dotations versées par l'État et un contexte particulier avec le passage de l'agglomération en Communauté Urbaine - Clermont Auvergne Métropole - et les transferts de compétences qui en découlent : voiries, éclairage public, etc...

Afin de maintenir une politique d'investissement dynamique et de préserver la qualité des services qu'elle offre aux citoyens et aux associations, la Ville doit faire preuve de prudence financière mais aussi d'inventivité.

DIFFÉRENTES ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION DU BUDGET

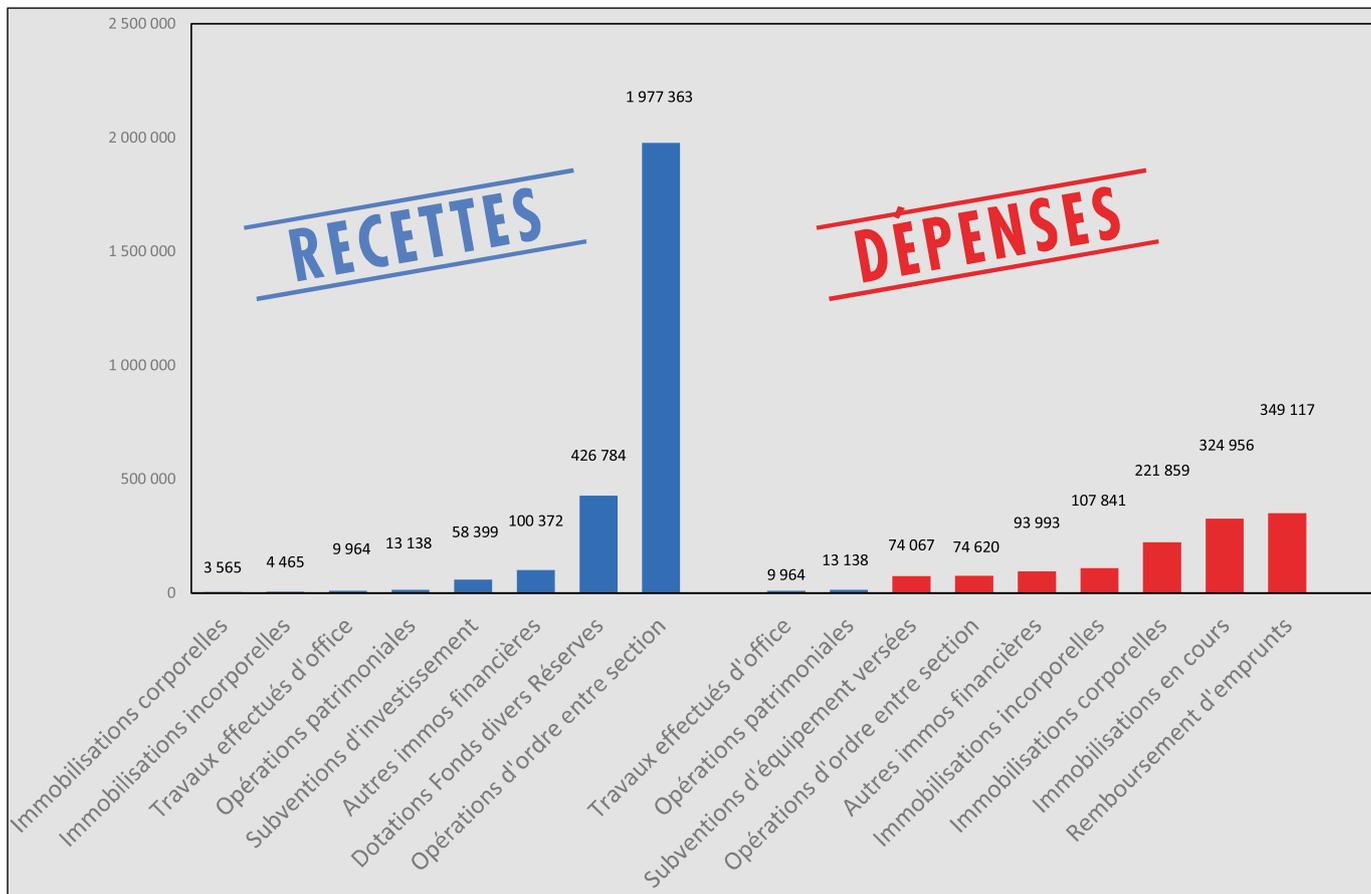
- ▶ Le **débat d'orientation budgétaire (DOB)** est la 1^{ère} étape. L'objectif est de présenter en réunion de Conseil Municipal les grandes orientations pour l'année à venir.
- ▶ Le **Budget primitif** est le 1^{er} acte budgétaire de l'année. Il prévoit les dépenses et les recettes pour l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.
- ▶ Les **décisions modificatives** permettent, au cas par cas, de modifier le montant ou l'affectation des crédits pour s'adapter aux besoins en cours d'année.
- ▶ Le **compte administratif** constitue l'arrêté des comptes de la Ville et doit être voté avant le 30 juin de l'année suivante. Celui de 2016 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 23 mars dernier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - FONCTIONNEMENT



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2016 : 682 870 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - INVESTISSEMENT



EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2016 : 1 324 496 €

FONCTIONNEMENT ou INVESTISSEMENT ?

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations qui concernent l'exploitation, autrement dit, la gestion courante. On y retrouve principalement :

- ▶ **En dépenses** : les charges de personnel, les achats de fournitures et de services, les dépenses d'entretien courant, les frais financiers des emprunts, les subventions versées aux associations...
- ▶ **En recettes** : les ressources fiscales, les dotations versées par l'Etat...

La section d'investissement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la Ville. Elle concerne essentiellement :

- ▶ **En dépenses** : les acquisitions, les travaux, le remboursement du capital de la dette...
- ▶ **En recettes** : l'autofinancement ou épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, les subventions d'équipement reçues, les cessions, les emprunts...

LE BUDGET ANNEXE

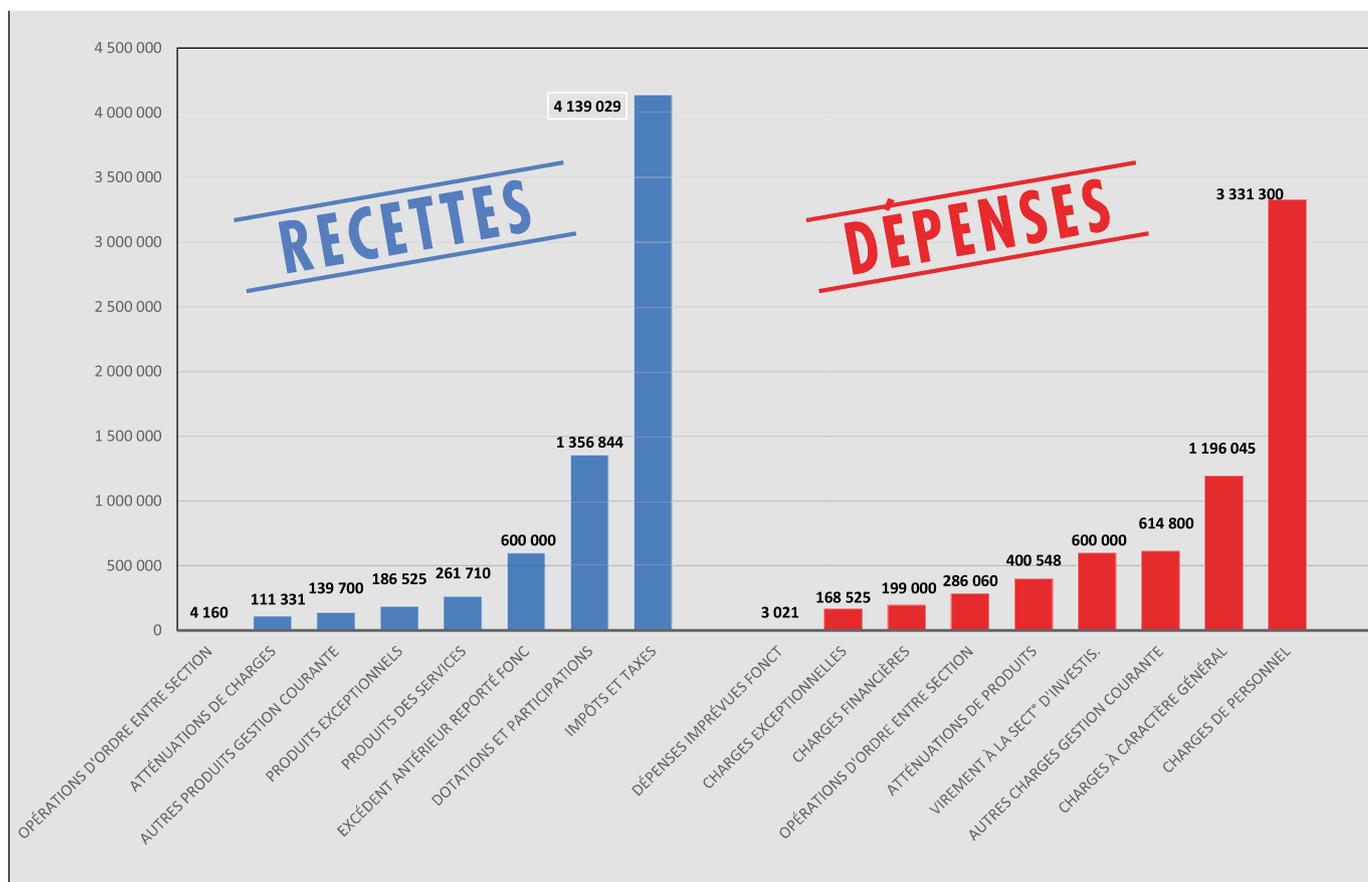
Il concerne l'assainissement.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal du 23 mars 2017. Il laisse apparaître sur l'exercice un excédent de 682 870 € en fonctionnement et de 1 324 495 € en investissement. Le résultat de clôture 2016 qui intègre les résultats des années antérieures est 1 182 870 € en fonctionnement et 2 077 097 € en investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2017 a été soumis et voté au Conseil Municipal du 23 mars 2017 et est équilibré aux montants ci-après :

- ▶ Section de fonctionnement : 6 799 298 €
- ▶ Section d'investissement : 4 197 821 €

BUDGET 2017 - FONCTIONNEMENT



Quels sont les axes forts qui caractérisent le budget 2017 ?

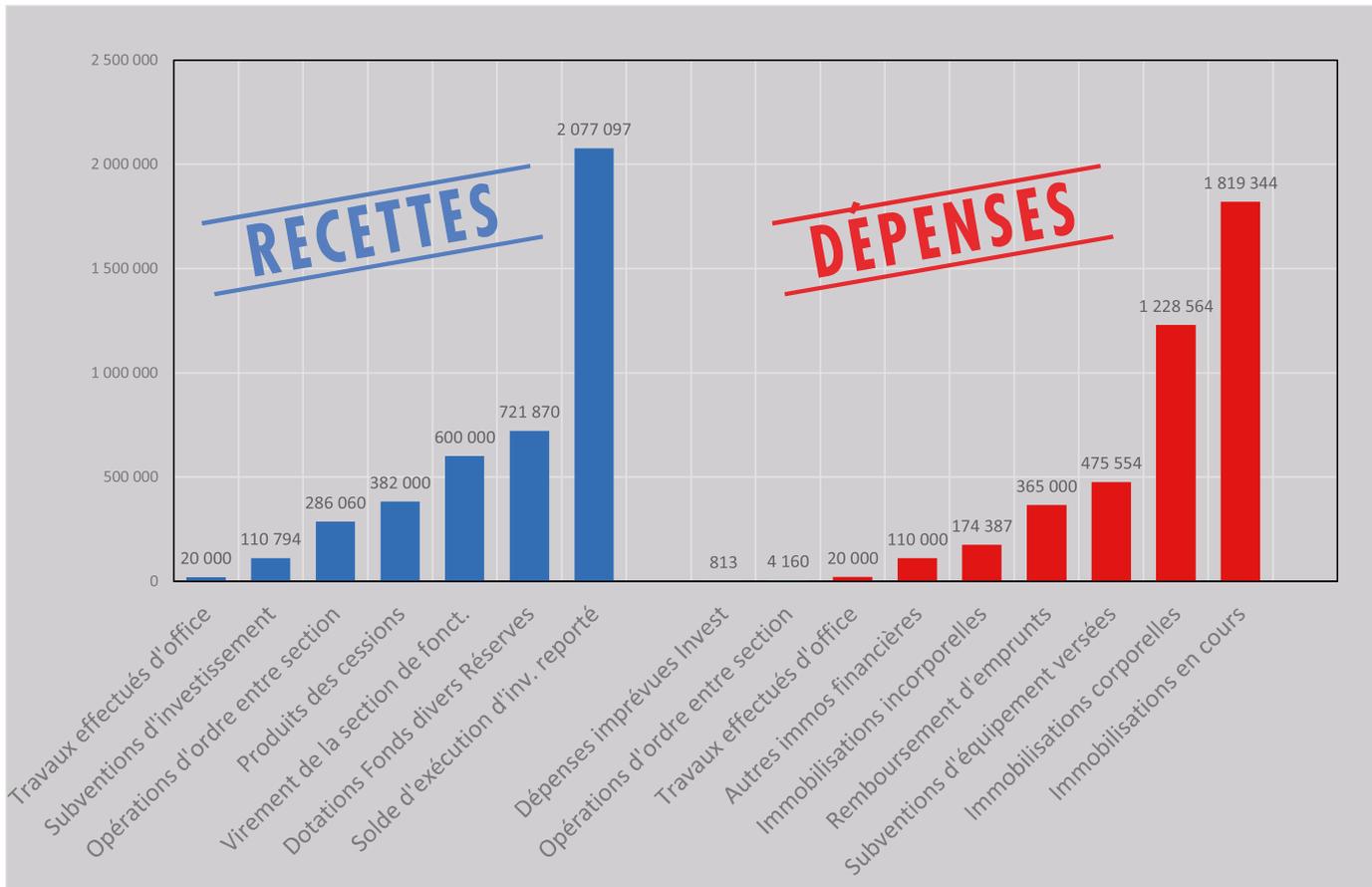
Une rigueur budgétaire au service du contribuable

- ▶ Malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, les taux d'impôts locaux n'augmenteront pas pour la 3^{ème} année consécutive.
- ▶ Poursuite de la baisse des dépenses de fonctionnement.

Maintien des services aux usagers et aux associations

- ▶ La majorité municipale affiche sa volonté de maintenir le niveau de ses prestations de service envers la population (encadrement scolaire et périscolaire, services sociaux...) et les associations (190 000 € ont été votés). 300 000 € de subvention seront alloués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour pérenniser son fonctionnement et les activités liées au centre social et au secteur de la petite enfance.

BUDGET 2017 - INVESTISSEMENT



Des investissements qui permettront à la fois l'amélioration du cadre de vie mais aussi, le développement d'activités et l'entretien du patrimoine communal.

- ▶ Achèvement des travaux de construction du réfectoire et de la salle d'activité au groupe scolaire Boris Vian
- ▶ Lancement des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne conciergerie du parc
- ▶ Lancement de la phase de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix
- ▶ Travaux de mise en sécurité et de rénovations de bâtiments scolaires
- ▶ Poursuite des travaux d'aménagement et de réfection des cimetières
- ▶ Lancement de la 1^{ère} phase de rénovation de l'église d'Opme
- ▶ Un effort tout particulier sur des travaux de mise en accessibilité de bâtiments et lieux publics
- ▶ Projet de construction d'un club house pour le tennis, avec la participation financière du club.